



Faire réseau : du régional au national, synergies et coopération pour renforcer les enjeux de la filière

Synthèse de la table ronde par Pascaline Vallée, journaliste

2026

« La force complémentaire des réseaux apporte du partage d'expériences mais aussi de la montée en compétences. »

(NATHALIE LE BERRE)

Depuis une dizaine d'années, les réseaux professionnels se structurent progressivement en France, renforçant l'écosystème des arts visuels. Cette table ronde a pour but de montrer l'action des réseaux et l'intérêt de leur collaboration, à travers des exemples précis d'outils et d'études dans lesquelles le Pôle arts visuels Pays de la Loire a été impliqué.

Intervenant·es

- Antinéa Garnier, cheffe du service des ressources professionnelles, CNAP
 - Élise Jouvancy, secrétaire générale, Arts en résidence – Réseau national
 - Anne Lauthe, responsable Fondations et Programme Culture & Éducation, Fondation de France
 - Anastassia Makridou-Bretonneau, conseillère en ingénierie culturelle, médiatrice pour la Société des Nouveaux Commanditaires
 - Nathalie Le Berre, directrice du Pôle arts visuels Pays de la Loire (de 2016 à 2025)
- Modération : Cécile Cloutour, coordinatrice générale de la Fédération de l'Art Urbain

>> [Lien vers la captation vidéo de la table ronde aux Assises régionales des arts visuels \(13 juin 2025\)](#)



La structuration des réseaux professionnels des arts visuels est particulièrement visible depuis 2016 et la réalisation des SODAVI. Avec le soutien des acteurs publics, de nombreuses structures et associations représentatives du secteur se créent ou se renforcent. Elles sont de véritables pôles ressources et accompagnent à la fois les artistes et les structures de diffusion.

Au côté des têtes de réseau nationales (CNAP, CIPAC, Arts en résidence, la Fédération de l'Art Urbain ou encore l'UFISC), on trouve des têtes de réseau inscrites à l'échelle territoriale et régionale¹. « L'imbrication et la coopération de tous·tes ces acteurs et actrices est très précieuse, insiste la modératrice Cécile Cloutour. Les actions sont menées à plusieurs échelles, avec des connaissances complémentaires selon des besoins différents au niveau national ou local. L'objectif commun, c'est d'œuvrer à une meilleure reconnaissance des pratiques artistiques, à des meilleures conditions d'exercice pour les artistes, les indépendant·es et les diffuseur·euses, à travers des outils plus vertueux et plus inclusifs. L'enjeu est évidemment de taille, car notre filière reste très fragile. La liberté associative est aussi très en danger dans notre actualité sociétale. »

Nathalie Le Berre, directrice du Pôle arts visuels Pays de la Loire, explique le cheminement du Pôle sur ce sujet : « Au fil des années, nous avons eu envie de travailler avec d'autres réseaux nationaux, parce que nous croyons à l'articulation du régional au national. Cette articulation est très importante, très puissante. Nous avons des similitudes mais aussi des effets leviers très différents. Cette force complémentaire apporte du partage d'expériences et de la montée en compétences, ce qui nous emmène forcément plus loin. » Retour sur quatre collaborations impliquant le Pôle arts visuels.

Anne Lauthe ([Fondation de France](#)) : « Matière Vive a mûri au contact des professionnel·les de la région. »

Anne Lauthe, responsable Fondations et Programme Culture & Éducation, présente les activités de la Fondation de France, créée sous l'impulsion d'André Malraux en 1969. Actrice majeure de la philanthropie en France, elle accompagne près de 1 000 fondations et agit sur tous les territoires et dans tous les champs de l'intérêt général : transition écologique, recherche médicale, culture, accompagnement des personnes vulnérables et gestion des crises. La fondation a soutenu plus de 12 300 projets pour 372 millions d'euros en 2024, mais elle agit aussi comme « facilitatrice de dynamiques territoriales, en faisant émerger des expérimentations et en accompagnant au plus près ses partenaires ». 2024 a été marquée par l'évolution de ses modes d'action : passer de plus de 40 programmes d'action à des « collectifs d'action », dont le collectif d'action Culture & Éducation. « L'ambition, précise Anne Lauthe, est de répondre à des besoins

1. Sur les actions des réseaux territoriaux, voir aussi la table ronde [Réseaux des arts visuels en France : évolutions, enjeux et perspectives](#).



prioritaires que nous identifions, en lien avec le contexte actuel de baisse de financement public et de fragilisation du secteur. » Deux axes stratégiques ont émergé des échanges. L'objectif majeur : « le soutien à la création et aux artistes, et contribuer – modestement, à notre échelle – à la vitalité et à la diversité de la création artistique ». Le second : « Partager ensemble la puissance de l'art pour nous relier, nous inspirer et éclairer le monde de demain. »

Matière vive

C'est dans ce cadre que le Pôle arts visuels a été repéré pour être accompagné sur le projet Matière vive². « Notre stratégie ciblait en priorité les arts visuels, reprend Anne Lauthe, un secteur peu doté par les subventions publiques et où les artistes sont particulièrement touchés par la précarité, faute d'un statut équivalent à l'intermittence. » Grâce à ce soutien au long cours, l'équipe du Pôle « a pu prendre le risque d'aller sur un projet qui n'existait pas encore, qui nécessitait des fonds et pour lequel il fallait se mettre autour de la table pour penser le dispositif le plus pertinent. » Le parcours proposé aux quinze artistes a offert « un suivi sur mesure, construit par étapes et à la carte, pour des profils volontairement hétérogènes. »

Autre point important, le projet s'est ajusté sur un an et demi, et « a mûri au contact des professionnel·les de la région qui se sont massivement engagé·es dans une démarche de compagnonnage extrêmement vertueuse. Si autant de personnes ont rallié ce dispositif, c'est parce que Matière vive avait démontré toute sa maturité et la pertinence de son action. » Selon Nathalie Le Berre, ce compagnonnage a été favorisé par dix ans d'actions du Pôle, « auxquelles les acteur·ices ont largement contribué collectivement » et qui ont permis d'établir « un terreau de confiance » propice aux nouvelles collaborations. « Il y avait vraiment la volonté que ce dispositif accompagne la professionnalisation de toute la filière et pas seulement des artistes », explique la directrice. Grâce à l'appui de la Fondation de France, le Pôle a pu « imaginer, aller plus loin, expérimenter, oser sur la durée. »

Anastassia Makridou-Bretonneau ([Société des Nouveaux Commanditaires](#)) : « Le Pôle arts visuels nous a donné des axes de travail et une méthodologie pour penser l'avenir. »

Le programme Les Nouveaux Commanditaires a été lancé dans les années 1990 par la Fondation de France, permettant à plus de 500 projets de voir le jour. Anastassia Makridou-Bretonneau, conseillère en ingénierie culturelle et médiatrice pour Les Nouveaux Commanditaires, en explique le fonctionnement :

2. Matière vive est un parcours expérimental d'accompagnement des artistes professionnel·les ou en voie de professionnalisation en Pays de la Loire. Dans une démarche à la fois collective et individuelle, il s'appuie sur un programme de compagnonnage pensé avec les professionnel·les du territoire. Porté par le Pôle arts visuels Pays de la Loire, ce dispositif s'adresse aux artistes en activité dans le champ des arts visuels et domicilié·es dans la région.



« Le programme donne la possibilité à toute personne venant de la société civile de devenir commanditaire d'une œuvre d'art. Pour les personnes extérieures à ce milieu, l'art est un produit, qu'on peut consommer, apprécier, aimer. Là, monsieur ou madame X peut demander à un artiste la création d'une œuvre donnant sens à un environnement : un espace public, l'entrée d'un hôpital, l'aménagement d'une école, la création de lien social dans un quartier... »

En 2020, la Fondation de France a transmis le programme à la Société des Nouveaux Commanditaires, association pouvant bénéficier du soutien d'autres partenaires. Pour poursuivre le programme, l'association avait besoin de diagnostics région par région. C'est dans ce cadre, et après avoir elle-même réalisé le diagnostic de la région Centre-Val de Loire, qu'Anastassia Makridou-Bretonneau a contacté le Pôle arts visuels, qu'elle avait rencontré grâce à sa collaboration avec la Fondation de France : « J'avais été impressionnée par la qualité du travail mené. Il y avait à la fois quelque chose de très opérationnel et un travail de fond avec des scientifiques travaillant sur le statut de l'artiste, les conditions économiques, etc. »

Avec l'apport d'une personne extérieure associée, le travail aboutit à un diagnostic optimiste, même si les changements récents risquent de changer la donne. « C'est une note interne, précise Anastassia Makridou-Bretonneau, mais elle donne des axes de travail et une méthodologie pour penser l'avenir : mieux valoriser les artistes, porter des projets dans des zones plus blanches, penser l'après-projet ; dans l'art urbain, il y a aussi une problématique de conservation et de pérennisation des œuvres. » Nathalie Le Berre ajoute : « Nous voulions que ce diagnostic soit à la fois scientifiquement rigoureux et vraiment outillant, avec des cartographies précises, des personnes relais, etc., permettant d'activer des leviers assez rapidement. »

Élise Jouvancy ([Arts en résidence](#)) : « Travailler ensemble sur une fiche ressource croisait les enjeux de nos deux réseaux. »

Arts en résidence est un réseau national de lieux de résidence d'artistes créé en 2010. Le réseau, soutenu par le ministère de la Culture, rassemble aujourd'hui 45 structures hétéroclites, réparties sur le territoire national. Réunies par la volonté de s'inscrire dans « une dynamique d'amélioration des pratiques professionnelles », résume Élise Jouvancy, secrétaire générale d'Arts en résidence, elles partagent une charte déontologique et défendent un cadre de travail avant tout dédié à la création, dans des conditions dignes.

Arts en résidence dialogue et travaille avec les réseaux territoriaux. La fiche ressource produite avec le Pôle arts visuels Pays de la Loire est la quatrième collaboration de ce type, sur le thème de la rémunération. « Dès 2010, l'idée d'une rémunération distincte pour le travail de recherche et de création dans la résidence était un des critères d'adhésion au réseau. En 2022, nous avons engagé un travail



pour poser un minimum mensuel. C'est à peu près au même moment que sort l'[étude sur la rémunération dans les structures de diffusion nantaises](#) [confiée au Pôle arts visuels par la Ville]. Nous réalisons que nous partageons un sujet et des constats sur ces problèmes, qui masquent souvent des budgets insuffisants, empêchent la transparence et entravent le bon traitement administratif de l'ensemble des activités. Travailler ensemble sur une fiche ressource croiserait les enjeux de nos deux réseaux : faciliter la création de cadres de travail sains pour toutes les parties prenantes d'un projet, outiller les professionnels – organisateurs comme artistes – et légitimer certaines demandes dans les négociations. » Même si, rappelle Élise Jouvancy, « les choses évolueront avec le temps, notamment au gré des crises que l'on traverse ».

Antinéa Garnier (CNAP) : « Il y a l'enjeu de faire commun pour que les acteur·ices puissent se saisir de ces outils. »

« Notre centre de ressources en ligne propose gratuitement beaucoup d'informations réglementaires et des éléments que nous produisons pour répondre à des enjeux précis de structuration », explique Antinéa Garnier, cheffe du service des ressources professionnelles au CNAP. Le guide des résidences est l'un de ces outils. Il porte sur deux aspects principaux : la structuration et l'outillage d'une part, et le recensement d'autre part.

Pour la dernière mise à jour, le Pôle arts visuels a intégré un groupe de travail, avec Arts en résidence, le CIPAC, l'USOPAV, la FRAAP, le CEA, le réseau DDA et le SNAPAC. « Le Pôle arts visuels a notamment apporté la fiche ressource citée, précise Antinéa Garnier, mais aussi des éléments sur les assurances et les questions juridiques. Il s'agit vraiment d'une logique de coconstruction : parfois une rédaction à seize mains, réfléchissant à chaque virgule, parce que ces éléments sont prescriptifs, ils apportent un cadre. Il y a un réel enjeu de faire commun et de trouver un accord à certains endroits pour que les acteur·ices puissent se saisir de ces outils, s'appuyer sur eux pour légitimer certaines revendications. Le guide en lui-même porte sur la charte déontologique, les rémunérations, les modèles de contrat, les questions à l'international et propose deux répertoires. Pour les constituer, nous avons diffusé des questionnaires relayés par les Pôles, les réseaux et l'ensemble du groupe de travail. »

Un avenir compromis

Nathalie Le Berre conclut la table ronde sur une note moins optimiste : « Il est très dur aujourd'hui de se dire que l'équipe, le conseil d'administration et les acteur·ices du territoire avaient plein d'idées à la suite de tout ce travail commun : mettre en application les travaux sur les rémunérations, observer sur le terrain ce qui allait se passer, continuer avec un annuaire des résidences sur le territoire, s'appuyer sur le diagnostic des Nouveaux Commanditaires pour devenir un relais,



prolonger et approfondir Matière vive... C'est très dur de se dire que tous ces effets démultipliés, tous ces impacts possibles et ce travail très opérationnel que nous menons ne peuvent aujourd'hui pas se développer de la même manière. »

L'autrice

Formée au journalisme et à l'édition, **Pascaline Vallée** a travaillé en presse culturelle nationale (*Mouvement*, *Arts magazine*) avant de s'installer à Nantes en 2016, où elle a très vite intégré le Pôle arts visuels. Indépendante, elle a notamment écrit pour la revue *303* et collaboré avec plusieurs structures culturelles nantaises ou nationales. Elle a tenu « À l'œuvre », une chronique de visite d'ateliers d'artistes sur la radio Jet FM. Elle intervient également en formation continue et dans l'enseignement supérieur.

Rebondir est une publication réalisée par le Pôle arts visuels Pays de la Loire, avec le soutien de la Fondation de France. poleartsvisuels-pdl.fr/rebondir